

Accompagner c'est ...

Donner à la personne souffrante le goût de parler de ce qu'elle vit intérieurement...

Se pencher avec elle sur le sens de la vie...

Cheminer avec elle dans ses peurs, ses inquiétudes, ses doutes...

Découvrir avec elle des chemins inconnus et des beautés insoupçonnées...

Témoigner de l'amour d'un Père qui n'abandonne pas ses enfants en difficulté.

Comment nous rejoindre ?

Vous voulez recevoir la visite d'un de nos membres...

Ou vous souhaitez cette visite pour un des vôtres, un parent, un enfant, une personne proche...

Ou vous voulez faire partie de notre équipe de bénévoles...

Vous pouvez nous rejoindre en appelant le secrétariat :

Saint-Alexandre (819) 561-3051

Saint-Matthieu (819) 568-4305



Service pastoral aux personnes souffrantes (SPPS)



Unité pastorale de la Rive

**Saint-Alexandre
et
Saint-Matthieu**

Le Service pastoral aux personnes souffrantes, c'est quoi ?

C'est un regroupement de personnes bénévoles qui ont choisi d'aider leurs frères et leurs sœurs aux prises avec la maladie, la souffrance, l'isolement et la solitude.

Pour qui ce service ?

Pour les personnes retenues à la maison ou vivant en résidence et qui habitent les territoires des paroisses Saint-Alexandre et Saint-Matthieu et le voisinage immédiat.

Ce service ne s'adresse pas seulement aux personnes catholiques et pratiquantes. Il est ouvert aux personnes non pratiquantes de même qu'aux personnes d'autres croyances religieuses et même à celles qui se disent athées.

Services offerts aux personnes souffrantes :

- ✓ Écoute attentive
- ✓ Réconfort dans la souffrance engendrée par la maladie, la douleur, l'isolement et la solitude
- ✓ Accompagnement dans les temps difficiles de l'épreuve
- ✓ Réflexion partagée sur le sens de la vie
- ✓ Recherche commune de paix intérieure
- ✓ Prières collectives si désirées
- ✓ Ministère de la communion à domicile, s'il y a lieu
- ✓ Maintien du contact avec les activités de la paroisse en offrant des informations
- ✓ Sur demande, mise en contact avec le prêtre pour le sacrement du Pardon ou l'Onction des malades (ou mise en contact avec un ministre d'un autre culte)
- ✓ Célébration communautaire annuelle de l'Onction des malades

Services offerts aux personnes de l'entourage des personnes souffrantes :

Les membres apportent compréhension et soutien moral, lorsque c'est souhaité et possible.

Un service de qualité

Les membres du Service se donnent divers moyens de formation pour améliorer constamment la qualité de leur apport aux personnes souffrantes.

Ils se font un devoir d'accomplir leur tâche dans la discrétion, dans le respect des convictions personnelles et dans le respect des droits de la personne.